
Effectif légal du conseil municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Convocation : 18 avril 2024

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT JEAN DE
CRIEULON DEPARTEMENT DU
GARD
SEANCE du 25 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 avril à dix-huit heures trente, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT DE CRIEULON régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mr CUENOT Jean-Louis, maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : LAJARRIGE Julie, MARTINA Christiane ;

Messieurs : CUENOT Jean-Louis, PERRIRAZ Michel, REMY Claude, RIGAL Noël.

Etait absente excusée : Mme TRICOIRE Agathe

Absents :

Mesdames : BASCOP Magali, LAURENT Eléna , REMEZY Lucie, TRICOIRE Agathe (excusée)

Monsieur SUZZI Pierre ;

Conformément au code général des collectivités territoriales, Madame Christiane MARTINA est élue secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Approbation du compte rendu de la séance du 11 avril 2024:

Après vote, le compte rendu est approuvé.

Contre : 2 , Mme Julie Lajarrige, Mr Noël Rigal

Abstentions: 1 , Mr Michel Perriraz

Pour : 3 Mme MARTINA Christiane, Mrs CUENOT Jean-Louis, REMY Claude

DELIBERATION N°2024-17

RUE ASTRUC 1^{ère} TRANCHE, ACCEPTION DU PROJET APRES ETUDE DU CONSEIL MUNICIPAL

Après débat, Mr Noël RIGAL précise qu'il y a d'autres priorités que ce projet de travaux de la rue Astruc

Contre : 0

Abstention : 3 Mme LAJARRIGE Julie, Mrs PERRIRAZ Michel et RIGAL Noël

Pour 3 : Mme MARTINA Christiane, Mrs CUENOT Jean-Louis et REMY Claude

DELIBERATIONS N°2024-18-19

DEMANDE DE SUBVENTION 1^{ère} TRANCHE RUE ASTRUC

Contre : 0

Pour 5 : Mmes MARTINA Christiane et LAJARRIGE Julie, Mrs CUENOT Jean-Louis, PERRIRAZ Michel, REMY Claude

Mr RIGAL Noël, ne participe pas au vote

DELIBERATION N°2024-20

ETUDE DE PROJET ASSAINISSEMENT PLUVIAL DU CHEMIN DE LA COLLINE ET DU CHEMIN DES CHÊNES

En collaboration avec la Communauté des communes du Piémont Cévenol, nous verrons s'il y a besoin d'un maître d'œuvre + les plans à établir.

Contre : 0

abstention : 1, Mme Julie LAJARRIGE

Pour : 5, Mme Christiane MARTINA, Mr Jean-Louis CUENOT, Mr Michel PERRIRAZ, Mr Claude REMY

Mr Noël RIGAL, ne participe pas au vote.

DELIBERATION N°2024-21

CHEMIN DE LA CAPELANE, CHEMIN DU PORCHE, CHEMIN DE SAUVE à CANAULES REFECTION PROVISOIRE URGENTE

L'état des chemins étant très mauvais, il est nécessaire de faire une réfection provisoire en attendant les travaux définitifs. Nous allons demander l'aide auprès de la Communauté des Communes Piémont Cévenol pour faire établir plusieurs devis, (au moins 3), + une demande de subvention si c'est possible. Ensuite la commission d'appel d'offre choisira une entreprise afin que ces voies deviennent le plus rapidement praticables.

Cette délibération a été approuvée pour à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

CEREMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai aura lieu devant la mairie à 11h00, suivi d'un apéritif. A cette occasion un flyer sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village et les élus sont également conviés.

DELIBERATION N°2024-22

FÊTE DES MERES

Le samedi matin 25 mai , il sera distribué un cadeau pour la fête des mères . Mme Martina propose éventuellement un coffret avec gâteaux et demande aux élus présents s'ils ont d'autres idées. A la suite de ces échanges, elle ira voir à Durfort « aux Coteaux Cévenols » ce qu'ils proposent en coffret. Un mail sera envoyé aux élus avec différentes idées et les tarifs.

Nous avons 105 mamans.

MUR DE MR RIGAL JACKY

MR Noël RIGAL interpelle Mr Le Maire, il aimerait savoir ce qu'il en est, de la régularisation du mur de Mr Jacky RIGAL. Réponse de Mr Le maire : Une proposition de rachat du terrain (44m²) où se trouve le mur a été envoyé à Mr Jacky RIGAL , celui-ci a refusé, estimant que le montant est trop faible. D'autre part, Mr le maire précise que ce dossier est suivi par le service juridique des assurances respectives.

La séance est levée à 19h20